



EB-2012-0433

## AVIS DE REQUÊTE

**Union Gas Limited a déposé une requête afin d'obtenir l'autorisation de construire un pipeline de gaz naturel et une infrastructure de soutien dans la Ville de Milton et afin d'obtenir l'autorisation de recouvrer ces coûts à l'aide de ses tarifs de gaz naturel.**

### **Quoi?**

Union Gas Limited (Union) a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) l'autorisation de construire un pipeline de gaz naturel mesurant 750 m et les installations connexes, y compris un compresseur de secours dans la Ville de Milton. Le coût total approximatif du projet est de 200 millions de dollars. Veuillez voir la carte ci-jointe pour des détails sur le tracé proposé. La construction du pipeline proposé devrait débuter en 2013. Union a également fait une demande pour recouvrer les coûts du projet auprès de ses utilisateurs lorsque le projet sera mené à bien en janvier 2016.

### **Pourquoi?**

Union Gas affirme que le projet proposé fournira une meilleure fiabilité quant à l'approvisionnement et permettra à plus de gaz de circuler à travers la centrale de compression Parkway.

### **Le rôle de la Commission de l'énergie de l'Ontario**

La CEO tiendra une audience afin d'étudier si la demande d'autorisation de construire le pipeline de gaz naturel (et les installations connexes) de Union Gas Limited devrait être approuvée. La Commission déterminera également si Union aura la permission de recouvrer les coûts du projet par l'entremise des tarifs facturés à ses consommateurs.

## **Faites valoir votre opinion**

Vous pouvez participer au processus de plusieurs manières :

- Vous pouvez faire une demande de statut d'intervenant, ce qui vous permettra de participer au processus plus activement.
- Vous pouvez déposer une lettre de commentaires auprès de la CEO.
- Vous pouvez devenir un observateur, ce qui vous permet de recevoir les documents émis par la CEO et de suivre l'instance sans toutefois jouer un rôle actif.

Pour en savoir plus sur les façons de participer au processus, veuillez consulter la page Web suivante :

[http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/Industry/Regulatory%20Proceedings/Hearings/Participating%20in%20a%20Hearing/Participating%20in%20a%20Hearing\\_fr](http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/Industry/Regulatory%20Proceedings/Hearings/Participating%20in%20a%20Hearing/Participating%20in%20a%20Hearing_fr).

## **Dates limites**

Pour devenir un intervenant ou un observateur, la date limite pour déposer vos documents auprès de la Commission est 10 jours après la date de publication ou de signification de cet avis. Si vous ne respectez pas cette date limite, l'audience se poursuivra sans vous. Vous ne recevrez aucun autre avis concernant cette instance.

Si vous décidez de déposer une lettre de commentaires, vous devez la déposer au plus tard 30 jours après la date de publication ou de signification de cet avis.

## **Renseignements personnels**

Vos renseignements personnels seront traités différemment selon la manière dont vous choisirez de participer.

Si vous déposez une lettre de commentaires ou une demande pour devenir un observateur, votre nom et le contenu de votre lettre à la CEO seront versés au dossier public et affichés sur le site Web de la CEO. Cependant, vos renseignements personnels comme votre numéro de téléphone, votre adresse, votre numéro de télécopieur et votre adresse électronique seront retirés de la lettre. Tout renseignement professionnel sera public.

Si vous choisissez de devenir un intervenant, tout ce que vous déposez auprès de la CEO, incluant votre nom et vos coordonnées, sera affiché sur le site Web de la CEO et pourra être consulté par le public.

**Audiences écrites ou orales**

La CEO n'a pas déterminé si elle tiendra une audience écrite ou orale pour ce dossier. Cette décision sera prise plus tard dans le processus.

**En savoir plus**

Pour en savoir plus sur cette audience et vos options pour y participer, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/Industry/Regulatory%20Proceedings/Hearings/Participating%20in%20a%20Hearing/Participating%20in%20a%20Hearing\\_fr](http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/Industry/Regulatory%20Proceedings/Hearings/Participating%20in%20a%20Hearing/Participating%20in%20a%20Hearing_fr) ou appelez notre Centre des relations avec les consommateurs au 1-877-632-2727. Vous pouvez accéder à tous les documents relatifs à ce dossier en recherchant le numéro de dossier EB-2012-0433 sur le site Web de la CEO.

Cette audience sera tenue en vertu des articles 19 et 36 et du paragraphe 90(1) de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O. 1998, chap. 15 (annexe B).

**Adresses**

**La Commission :**

Commission de l'énergie de l'Ontario  
C. P. 2319  
27<sup>e</sup> étage  
2300, rue Yonge  
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de : Secrétaire de la Commission  
Documents à déposer :

<https://www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/>

Courriel : [boardsec@ontarioenergyboard.ca](mailto:boardsec@ontarioenergyboard.ca)

Tél. : 1-888-632-6273 (sans frais)

Télé. : 416-440-7656

**Le requérant :**

Union Gas Limited  
50, promenade Keil Nord  
Chatham (Ontario)  
N7M 5M1

À l'attention de : Karen Hockin  
Gestionnaire, Initiatives de réglementation

Courriel : [khockin@uniongas.com](mailto:khockin@uniongas.com)

Tél. : 519-436-5473

Télé. : 519-436-4671

**Conseiller juridique du requérant :**

Torys LLP  
Bureau 300, Maritime Life Tower  
Toronto Dominion Centre  
Toronto (Ontario) M5K 1N2

À l'attention de : Crawford Smith

Tél. : 416-865-8209

Télé. : 416-865-7380

Courriel : [csmith@torys.com](mailto:csmith@torys.com)

**FAIT** à Toronto, le 5 mars 2013

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO**

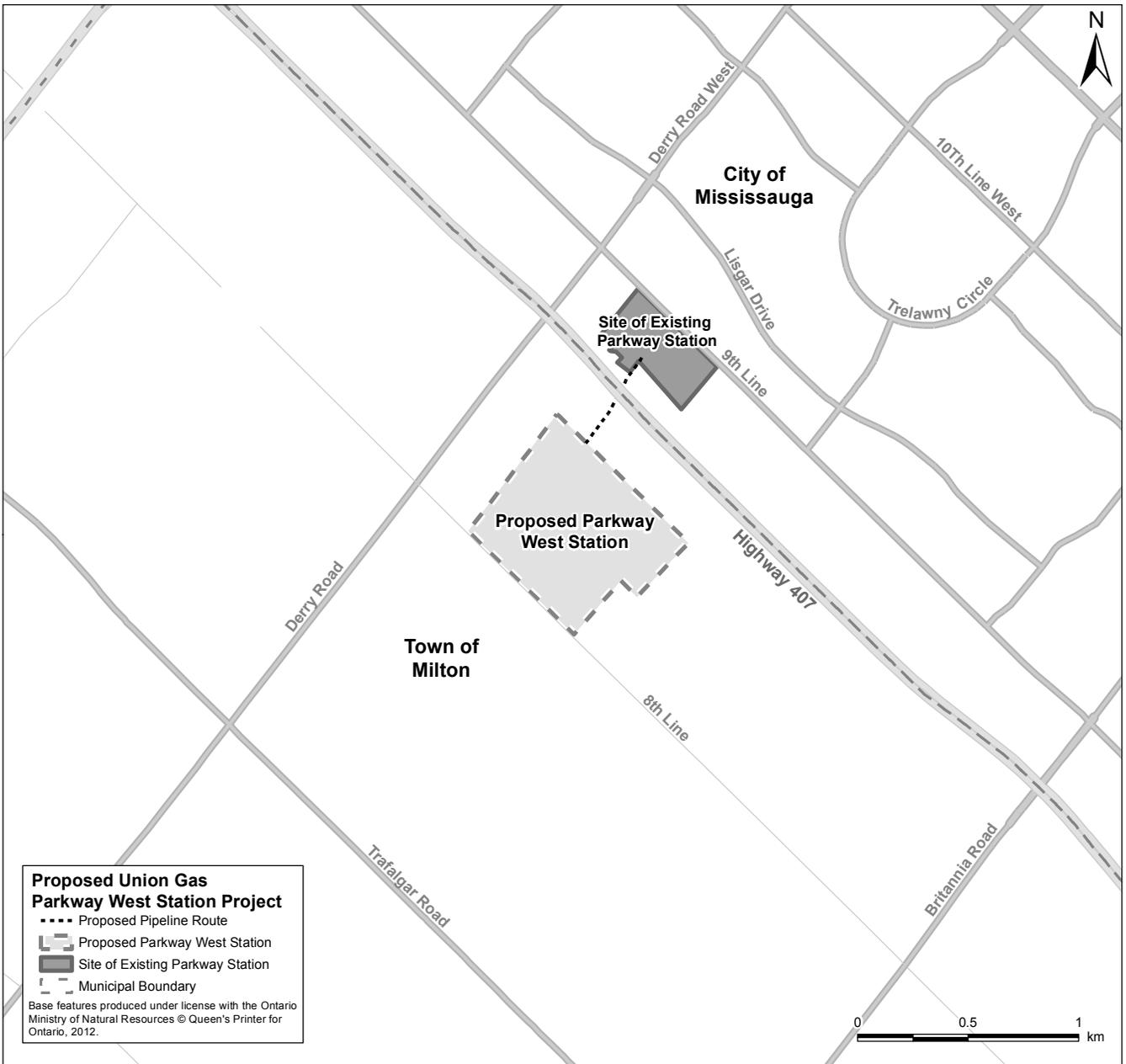
Original signé par

Kirsten Walli

Secrétaire de la Commission

**ANNEXE A**  
**À**  
**AVIS D'AUDIENCE CONCERNANT UNE REQUÊTE**  
**EB-2012-0433**

**CARTE DU TRACÉ PROPOSÉ**



**Proposed Union Gas  
Parkway West Station Project**

- Proposed Pipeline Route
- Proposed Parkway West Station
- Site of Existing Parkway Station
- Municipal Boundary

Base features produced under license with the Ontario  
Ministry of Natural Resources © Queen's Printer for  
Ontario, 2012.